

BAILLARGUES
BEAULIEU
CASTELNAU-LE-LEZ
CASTRIES
CLAPIERS
COURNONSEC
COURNONTERRAL
FABRÈGUES
GRABELS
JACOU
JUVIGNAC
LATTES
LAVÉRUNE
LE CRÈS
MONTAUD
MONTFERRIER-
SUR-LEZ
MONTPELLIER
MURVIEL
LES MONTPELLIER
PÉROLS
PIGNAN
PRADES LE LEZ
RESTINCLIÈRES
SAINT-BRÈS
SAINT-DRÉZÉRY
SAINT GENIÈS
DES MOURGUES
SAINT GEORGES
D'ORQUES
SAINT JEAN DE VÉDAS
SAUSSAN
SUSSARGUES
VENDARGUES
VILLENUEVE-LÈS-
MAGUELONE

Montpellier Méditerranée Métropole - Direction de la Communication - 07/2017 - Visuels : Shutterstock, Adobe stock, ATTENTIVE pour SOLEM - mn

QUI PEUT BÉNÉFICIER DE LA TÉLÉALARME ?

Toute personne domiciliée
dans l'une des 31 communes
de la Métropole

OÙ SE RENSEIGNER ?

Service Téléalarme
de Montpellier Méditerranée
Métropole

- Par mail de préférence :
telealarme@montpellier3m.fr
- Par téléphone au 04 67 13 60 04

VOUS POUVEZ RETIRER OU DÉPOSER UN DOSSIER TÉLÉALARME :

- dans les mairies des communes
de la Métropole
- dans les CCAS communaux
- Pour télécharger directement
votre dossier d'inscription,
rendez-vous sur le site :
montpellier3m.fr
Rubrique : vivre/solidarité

TÉLÉALARME RESTEZ À DOMICILE EN TOUTE SÉCURITÉ





La téléalarme, c'est quoi ?

Il s'agit d'un dispositif entièrement informatisé, qui fonctionne 24h/24, composé :

d'un boîtier terminal compact

qui se branche comme un téléphone à une prise de courant et à une prise de téléphone. Sur le boîtier, un interphone mains libres permet de parler avec les pompiers.

d'un déclencheur

(Il existe deux modes de déclenchement différents)

- un déclencheur fixe situé sur le boîtier (en appuyant sur l'un des boutons),
- un déclencheur en pendentif ou en bracelet, petit, peu encombrant et très léger, son bouton d'alarme dispose d'une sécurité qui évite les déclenchements involontaires. Le pendentif a une portée de 100 mètres et peut être gardé sous la douche.



Sécuriser son quotidien

En cas de problème, l'utilisateur appuie simplement sur le bouton-alarme du boîtier, du pendentif ou du bracelet.

L'appel est transmis directement au centre de traitement d'alertes



Il suffit de 20 secondes pour contacter la personne en difficulté et déclencher immédiatement des secours appropriés à cette alerte: soit une intervention d'un proche qui a les clés, soit du SAMU, soit directement des pompiers.

Comment ça marche ?

Montpellier Méditerranée Métropole s'est dotée d'un matériel compatible avec une "Box" internet qui offre plus d'autonomie et plus de sécurité aux personnes âgées, handicapées ou à mobilité réduite.

Ce dispositif fonctionne 24h/24

L'appareil est installé à domicile par le service Téléalarme de la Métropole.

Le bracelet est relié sans fil à un transmetteur (jusqu'alors, relié à une ligne téléphonique traditionnelle).

Il peut maintenant aussi être doté d'une carte Sim, et prévenir les pompiers via le réseau cellulaire, comme le ferait un téléphone portable.



Il n'y a donc plus de risque de coupure de ligne.

Un contrôle permanent

Le système, entièrement informatisé, autorise un contrôle permanent du fonctionnement. Les appareils s'auto-contrôlent automatiquement, tous les 3 jours. Les communications sont à la charge de l'abonné. Des alertes spéciales sont données en cas d'arrêt, de débranchement ou de panne de secteur.

Combien ça coûte ?

Ressources par trimestre	Abonnement mensuel	Abonnement trimestriel
Moins de 2 030 €	Gratuit	Gratuit
2 031 à 2 470 €	6 €	18 €
2 471 à 2 883 €	12 €	36 €
2 884 à 3 746 €	21 €	63 €
3 747 à 4 568 €	38 €	114 €
Plus de 4 568 €	50 €	150 €

Grâce à la prise en charge financière de Montpellier Méditerranée Métropole, les tarifs sont très avantageux. Ils sont calculés en fonction des revenus des utilisateurs.

Le service est gratuit lorsque les revenus trimestriels sont inférieurs à 2030€ par personne. Actuellement, 30% des abonnés bénéficient de la gratuité.

À l'installation, tous les adhérents au service ont une somme forfaitaire de 24,50 € à payer.